

SOS Tiques

Les risques d'infection par les piqûres de tiques existent en forêt de Retz, comme dans toutes les forêts. Il est recommandé d'enlever au plus vite ces petites bêtes, au moyen du petit instrument "tire-tique" vendu en pharmacie. En effet, les tiques véhiculent la bactérie causant la maladie de Lyme. En cas de rougeur persistante de la peau, le mieux est de consulter le médecin qui fera procéder à des tests recherchant cette maladie.

La maladie de Lyme est causée par une bactérie allongée et spiralée classée parmi les spirochètes, une borrelie, dont une des formes est *Borrelia burgdorferi*. Cette maladie est donc une borreliose. Ses formes sont très variables car elle peut affecter des organes très différents. Son évolution est discontinue : après une première phase, s'il n'y a pas de traitement, une phase latente de la maladie peut s'installer pendant une durée plus ou moins longue, et repartir de manière aiguë ou chronique causant des effets très handicapants.

Elle est devenue la plus fréquente de toutes les maladies vectorielles* transmises à l'Homme dans l'hémisphère nord, au point de dépasser le VIH en incidence en 2009. En France le nombre de cas déclarés atteint 10 000, mais le nombre de personnes atteintes est certainement beaucoup plus élevé.

<p>La tique est un acarien</p> 	<p>Le tire-tique</p>	<p>Comment s'infecte-t-on?</p> <p>Par piqûre d'une tique, larve, nymphe, ou adulte (uniquement femelle, les mâles ne piquent pas).</p> <p>Se protéger</p> <p>Surtout au printemps et au début de l'automne, périodes de dissémination de la tique.</p> <p>Porter des vêtements couvrants et fermés, pantalon coincé dans les chaussettes.</p> <p>Utiliser éventuellement un répulsif anti-insectes en respectant les contre-indications.</p>
<p>A partir d'une herbe haute, la tique repère un animal à sang chaud et s'accroche : cerf, sanglier, lapin, oiseau, mulot, campagnol, chien, chat...</p> <p>La tique devient porteuse de la bactérie lors d'un repas sur un animal infecté.</p> <p>Et passe sur l'Homme à l'occasion !</p>		<p>Au retour de la forêt</p> <p>Passer à l'inspection le cuir chevelu, les aisselles, retirer éventuellement les tiques le plus rapidement possible.</p> <p><small>D'après la plaquette éditée par la MSA</small></p>
<p>Les situations à risque</p> <p>activités pratiquées en forêt, dans toutes les régions boisées et humides.</p> <p>Lieux : Partout, sauf sur le littoral méditerranéen, et en altitude au-dessus de 1500m.</p>	<p>Les personnes exposées</p> <p>Sylviculteurs, bûcherons...</p> <p>Randonneurs, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons...</p> <p>Jardiniers...</p>	

*maladie causée par un agent parasite véhiculé et inoculé par un être vivant, en l'occurrence la tique.